

MASTÈRE SPÉCIALISÉ DROIT DES AFFAIRES INTERNATIONALES ET MANAGEMENT

PROGRAMME
D'APPRENTISSAGE



BEYOND
EDUCATION™

ESSEC

BUSINESS SCHOOL
PARIS-SINGAPORE



L'apprentissage : un parcours sur mesure et sans limite

Pionnier hier, l'apprentissage est aujourd'hui couramment pratiqué dans l'enseignement supérieur. Au sein du Groupe ESSEC, il s'étend, imprègne de sa philosophie programmes et établissements. D'année en année les formations accessibles se multiplient. Ces orientations sont confirmées par une forte adhésion des étudiants. Ainsi à fin 2008, ils étaient 85 % à avoir conclu un contrat.

Cette modalité pédagogique exigeante et sélective conduit les étudiants à réfléchir précisément à leur projet académique et professionnel. Ils doivent comme les autres, mais avec plus de responsabilités construire leur scolarité. Réel collaborateur de l'entreprise sur du moyen et long terme, ils peuvent choisir et s'orienter en fin de cursus en connaissance de cause. Cette voie constitue également pour tous, une chance d'accéder de manière égalitaire à une formation d'excellence, car pour l'apprenti la scolarité est gratuite. Les principaux axes de développement de l'apprentissage sont constitués par des enjeux à l'international. Certaines entreprises ont su créer et valoriser des parcours de formations professionnelles très recherchés par les étudiants. Mais l'international, c'est également, l'ouverture et l'accès de l'apprentissage à tout étudiant quelle que soit sa nationalité. Qu'il soit européen ancien ou nouvel entrant, chinois ou indien, turc ou marocain, tous peuvent prétendre à réaliser leur scolarité sous ce régime. Les modalités pratiques et administratives ont été assouplies, et comme pour tous les contrats, le Centre de Formation des Apprentis conseille et accompagne. Former et professionnaliser ses étudiants quelle que soit leur nationalité d'origine en aidant les entreprises à disposer de collaborateurs performants adaptés à la mondialisation tel est le futur immédiat auquel contribue l'apprentissage des Mastères Spécialisés du Groupe ESSEC.

Florence LETESSIER

Chargée du développement de l'apprentissage pour les MS





Le parcours professionnalisant du MS DAIM

Soucieuses de s'intégrer au mieux dans les cadres légaux des pays où elles s'implantent, les entreprises intensifient le recours à des spécialistes juridiques, experts du droit à l'échelle internationale.

Un constat s'impose. Les cabinets juridiques d'affaires internationales, les établissements bancaires, les cabinets de conseils et les multinationales recherchent essentiellement des juristes gestionnaires sachant communiquer en ayant acquis une double formation, avec des connaissances élargies dans des domaines autres que purement techniques.

Le Mastère Spécialisé en Droit des Affaires Internationales et Management* de l'ESSEC entend répondre aux exigences et aux besoins de ce marché de l'emploi par une forte réactivité et une actualisation permanente de son programme.

Un comité d'orientation :

Le Mastère Spécialisé réunit une fois par an au minimum, un comité d'orientation composé d'anciens élèves de la formation et de professionnels exerçant dans le domaine. Ce comité a pour objectif d'apporter un éclairage professionnel au responsable pédagogique et à son équipe sur les problématiques actuelles, émergentes et les nouvelles compétences recherchées par les employeurs. Le programme est ainsi en permanence en adéquation avec l'évolution des besoins des acteurs économiques afin de faciliter l'insertion rapide des diplômés sur le marché du travail.

Il est composé de :

- Rémy Blain, *avocat associé (corporate/commercial), Cabinet Wilinski, Scotto & Associés.*
- Olivier Laffaille, *directeur fiscal groupe, JCDecaux SA.*
- Zine Sekfali, *Chief Operating Officer, BNP Paribas Asset Management Inc, New York.*
- Patrice Herbet, *ancien directeur juridique corporate, Suez.*
- Christine Cantournet, *directrice juridique groupe, Entreprise Fromageries BEL.*
- Fred Einbinder, *General Counsel, Alstom.*

Le partenariat entreprise :

De nombreuses entreprises font confiance au MS DAIM et offrent régulièrement des missions en apprentissage aux étudiants ainsi ABC ARBITRAGE, AIR FRANCE, ALSTOM, AREVA, BNP PARIBAS, BOUYGUES TÉLÉCOM, CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION, CMS, CRÉDIT AGRICOLE, DASSAULT SYSTEM, EADS, ERNST & YOUNG, EXANE, EXPERIAN, FRESHFIELDS, KÉOLIS, KODAK PATHÉ, LA BANQUE POSTALE, LAGARDÈRE ACTIVE, L'ORÉAL, NATEXIS, NEC, PSA, RENAULT, SCHENKER, SCHLUMBERGER, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, TOTAL...

L'excellence académique

Les enseignements du Mastère sont dispensés en français et, pour 40 %, en langue anglaise par le corps professoral de l'ESSEC et des professionnels spécialistes du domaine. Les études, environ 560 heures de formation, se répartissent sur 8 mois, de fin août à début mai.

Les cours s'articulent autour de 3 axes :

- Gestion et finance (finance, marketing, négociation skills, management stratégique, comptabilité financière etc.).
- Droit des affaires internationales (American business law, international financial law, droit fiscal international etc.).
- Développement personnel : des méthodes pédagogiques modernes et participatives sont utilisées comme études de cas, jeux de simulation (maîtrise de l'expression, teambuilding, legal english etc.).

* Titre enregistré au RNCP par un arrêté du 16/02/2006 publié au JO du 05/03/2006 sous le libellé « Expert en droit des affaires internationales et management ».



La sélection des candidats

Les étudiants admis doivent :

- Être diplômés Bac +5 (ou +4 à titre dérogatoire).
- Avoir réalisé au cours de leur formation initiale des expériences professionnelles et/ou associatives.
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais (score toefl ou toeic et un score au TAGE MAGE OU GMAT).

Après étude du dossier, si le candidat remplit l'ensemble de ces conditions, il est sélectionné sur la base de son dossier d'admission et d'un entretien de motivation. Le jury recherchera à travers des jeux de simulation métier à détecter les qualités d'autonomie, d'enthousiasme, de dynamisme, de rigueur et de professionnalisme des futurs candidats. Ces mises en situation confronteront l'étudiant à la réalité des enjeux et le conduiront à travers ses qualités orales à convaincre de sa motivation et de ses atouts pour exercer le métier auquel il prétend. Cet entretien de motivation se déroulera en français et en anglais.

- Les promotions sont constituées de 35 à 40 étudiants.

L'apprentissage : une relation Gagnant/Gagnant

L'apprentissage permet à l'étudiant de devenir, dès l'obtention du diplôme, un professionnel crédible. Il dispose d'une expérience en entreprise de longue durée, véritable sesame pour son intégration sur le marché du travail.

■ Les avantages de l'apprentissage

Pour les étudiants :

- Une première expérience de longue durée responsabilisante.
- Une aide financière par une prise en charge des frais de scolarité.
- Un réel développement personnel et professionnel.

Pour le groupe ESSEC :

- Une professionnalisation des compétences de ses étudiants.
- Un échange constructif entre enseignants et entreprises.
- Un fort partenariat entreprise.

Pour les entreprises :

- Un enrichissement de leurs équipes par l'arrivée de jeunes managers compétents et motivés.
- Une amélioration du processus de pré-recrutement.
- Un investissement dans un pool de futurs managers qualifiés.

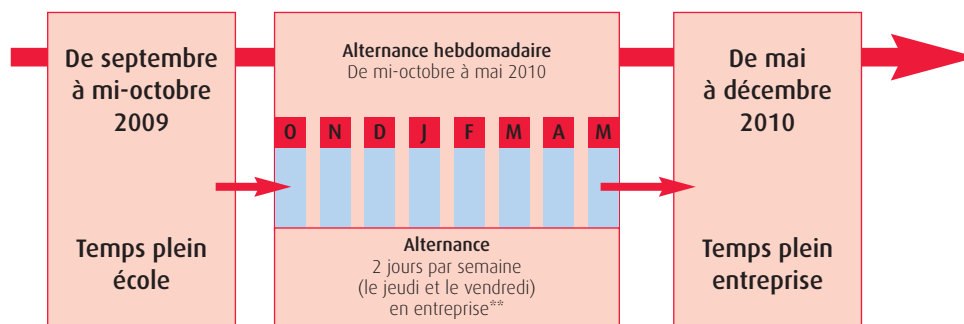


Le calendrier de l'apprentissage

■ Une formule dynamique et responsabilisante

- Un contrat de travail entre l'entreprise et l'étudiant d'une durée maximale de 12 mois.
- Un programme alternant les enseignements et l'expérience professionnelle.

■ Le mode d'alternance



La date de fin de contrat d'apprentissage ne pourra excéder le 31 décembre de l'année N +1.

*En fonction de l'emploi du temps de l'étudiant, certains mercredis peuvent être passés en entreprise.

La mission en entreprise

La mission en entreprise est associée à la rédaction et à la soutenance d'une thèse professionnelle, étape finale du cursus des Mastères Spécialisés. La conduite de la mission et la formalisation de la réflexion font partie des éléments principaux d'appréciation de la qualité du travail mené par l'étudiant pendant l'année.

■ Quelques exemples de missions

ASTOM TRANSPORT - Direction juridique.

Élaboration des contrats internationaux.

BNP PARIBAS - Groupe juridique.

Implantation de filiale à l'étranger, restructuration, réorganisation de la fonction juridique à l'international.

L'OREAL - Affaires réglementaires internationales.

ERNST & YOUNG - Recherche, rédaction juridique en droit de la propriété intellectuelle et en droit des technologies de l'information.

CMS - Recherche, rédaction juridique en droit bancaire, produits financiers et assurances.

TOTAL - Négociation/Rédaction de contrats.

PSA - Recherche, rédaction juridique en droit des sociétés et en droit financier.

NATIXIS - Au sein du Middle Office Entreprise et Institutionnel, vérification de la conformité. Recherche juridique.

ALSTOM POWERS - Juriste en Droit des Affaires Internationales.

Le suivi de la mission

Les apprentis du MS DAIM sont encadrés dans leur mission en entreprise par un maître d'apprentissage. Celui-ci a pour rôle de suivre et de faire progresser l'apprenti dans son parcours de formation professionnelle.

L'apprenti est également suivi par un tuteur de l'ESSEC qui évalue avec le maître d'apprentissage les savoir-faire et compétences acquis lors de la mission en entreprise.

Le recrutement des apprentis

■ Pour devenir apprenti

- Être âgé de - 26 ans à la date de démarrage du contrat.

Nouveauté 2008 : l'apprentissage s'ouvre aux étudiants internationaux

Tous les étudiants étrangers suivant un programme de grade Master âgés de moins de 26 ans peuvent conclure un contrat d'apprentissage. (circulaire du 22/08/07).

L'étudiant étranger doit :

- Être admis et inscrit dans le programme ESSEC concerné.
- Être présent en France afin d'obtenir une autorisation provisoire de travail délivrée par la préfecture du domicile de l'étudiant.
- Avoir une proposition ferme d'embauche en apprentissage d'une entreprise domiciliée en France.

Chaque étudiant pourra bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la recherche et la conclusion de son contrat d'apprentissage. Un spécialiste du coaching, aidera l'étudiant à optimiser ses atouts, et le conseillera face aux opportunités et aux choix auxquels il sera confronté.

■ Planning de recrutement*

Envoi au CFA des descriptifs de missions	Opération de recrutement	Finalisation
De juin 2009 à novembre 2009	De juillet 2009 à décembre 2009	Avant le 5 janvier 2010

■ Rédiger une offre de mission pour recruter un apprenti

Afin de traiter au mieux la demande des entreprises, il est recommandé d'adresser au Centre de Formation des Apprentis de l'ESSEC une offre comprenant (contact ci-après) :

- Une description succincte de l'entreprise, de la division ou du service d'accueil (activités, chiffre d'affaires, effectifs, etc.).
- Une définition complète et évolutive des missions qui seront confiées à l'élève pendant la durée du contrat.
- Une définition précise du profil recherché, formation, qualités ou exigences particulières attendues de l'élève pour qu'il remplisse et s'intègre au mieux dans le poste proposé.

■ Rencontrer les élèves candidats à l'apprentissage

Les entreprises qui le souhaitent peuvent présenter directement leurs propositions de poste aux candidats (le CFA organisera alors des amphis de présentation pour les entreprises intéressées).

Les entreprises préciseront au CFA le nombre d'élèves étudiants qu'elles sont disposées à rencontrer. Les entreprises notifieront au CFA les accords conclus.

* Sous réserve de modifications administratives ou législatives.



Exemple de financement pour 2008-2009

Financement du contrat*	12 mois
Dépenses Salaire de l'apprenti (61 % du SMIC) Charges sociales réduites** Total salaire et charges	 9 670 € 1 450 € 11 120 €
Primes de l'état Soutien à la formation (au terme de l'apprentissage)*** Crédit d'impôt	 1 200 € (1 600 €)
Coût net de l'apprenti (dépenses moins primes)	9 920 €
Financement du partenariat ESSEC/entreprises**** Représentant le coût réel de la formation	17 525 €

* Selon loi de cohésion sociale de 18 janvier 2005 et loi de Finances pour 2006.

** Charges estimées à 15 % du salaire annuel (fonction de l'entreprise).

*** Prime versée par la région où est implantée l'entreprise. Le chiffre indiqué correspond à la prime pour la région Île-de-France.

**** Cette somme peut être prélevée sur la taxe d'apprentissage, sur le quota ou le barème, toutes catégories confondues pour tout ou partie et éventuellement complétée par une subvention au CFA de l'ESSEC.

NB : L'étudiant apprenti ne supporte pas lui-même le coût de sa scolarité, conformément à la réglementation de l'apprentissage.

SMIC = 1 321,02 € au 1^{er} juillet 2008 (pour 157,61 heures).



Les accréditations de l'ESSEC

Depuis 1997, l'ESSEC est le premier établissement de management hors continent américain à avoir reçu l'accréditation AACSB. En 2003, l'ESSEC a également obtenu l'accréditation EQUIS. Ces reconnaissances internationales sont le gage de la grande qualité des formations dispensées par l'ESSEC et constituent un « passeport » de valeur pour tous les diplômés désireux d'évoluer grâce à une plus grande mobilité internationale.

Informations

Stéphanie Ponsinet

Secrétariat CFA

E-mail : ponsinet@essec.fr

Tél. +33 (0)1 34 43 31 88

Fax +33 (0)1 34 43 32 17

Florence Letessier

*Responsable du développement
de l'apprentissage*

E-mail : letessier@essec.fr

Tél. +33 (0)1 34 43 33 71

www.essec.fr/cfa

www.essec.apprentissage.fr

Adresser vos offres à joboffers@essec.fr

ESSEC Business School

Avenue Bernard Hirsch - BP 50105 - 95021 Cergy Pontoise Cedex - France

Tél. +33 (0)1 34 43 30 00

Fax +33 (0)1 34 43 30 01

www.essec.fr

ESSEC Executive Education

CNIT - BP 230 - 92053 Paris-La Defense - France

Tél. +33 (0)1 46 92 49 00

Fax +33 (0)1 46 92 49 90

<http://formation.essec.fr>

ESSEC Business School

Singapore campus

100 Victoria Street - National Library Building # 13-02 - Singapore 188064

essecasia@essec.fr

Tél. +65 6884 9780

Fax +65 6884 9781

www.essec.edu